

Rapport d'activité 2023 GCSMS « Part'Âge »

Le Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) « Part'Âge » est constitué de **23 entités gestionnaires** représentant **34 EHPAD** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et **4 Résidences autonomie** situés dans le département du Finistère, dont une majorité en Cornouaille.

Les membres relèvent :

-  De la fonction publique territoriale (13 entités gestionnaires) ;
-  De la fonction publique hospitalière (4 entités gestionnaires) ;
-  Du secteur privé à but non lucratif (6 entités gestionnaires).

Cette **diversité** constitue une spécificité et la richesse de ce groupement dont la réflexion a été initiée en 2020.

La signature de la convention constitutive, le 12 mai 2022, a conforté la volonté de poursuivre ce projet de collaboration, afin d'avoir une stratégie commune permettant d'être plus efficient et performant **ensemble au service des résidents** et avec l'ambition de **valoriser le travail des professionnels**.

L'arrêté portant réception de la déclaration de la convention constitutive du Groupement a été signé le 8 juillet 2022 par le Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

Madame Marie-Elisabeth CALVEZ a été nommée Agent comptable du Groupement et installée dans ses nouvelles fonctions le 7 novembre 2022.

Deux membres rejoindront « Part'Âge » à compter du 1er janvier 2024 :

-  Le CH de Cornouaille (EHPAD Ti Glazig, EHPAD Ker Radeneg, EHPAD Ti Creac'h, EHPAD de Concarneau) ;
-  Le CCAS de Camaret-sur-Mer (EHPAD Ti Ar Garantez).

Les objectifs du GCSMS

Pleinement en accord sur les enjeux auxquels se confronte le territoire, partageant des valeurs communes tout en ayant une identité propre à respecter, les partenaires ont identifié les objectifs suivants :

- **Conforter la dynamique de coopération** entre les EHPAD et les Résidences autonomie via la création d'un GCSMS ;
- **Identifier** les besoins des établissements et les moyens éventuellement mutualisables entre eux ;
- **Développer** une démarche privilégiant la qualité de vie en EHPAD et en Résidence autonomie ;
- **Partager** les bonnes pratiques professionnelles ;
- **Valoriser** les initiatives innovantes des EHPAD et des Résidences autonomie ;
- **Impulser** une dynamique commune dans la réponse aux appels à candidature et appels à projet ;

- Devenir l'interlocuteur privilégié du Groupement Hospitalier de Territoire « Union hospitalière de Cornouaille » dans le cadre de la coopération entre établissements de santé d'une part, et EHPAD et Résidences autonomie d'autre part ;
- Faciliter les échanges avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) « Appui Santé en Cornouaille » et les filières gériatriques ;
- Construire une relation de confiance avec les autorités de tarification et de contrôle, ainsi que les fédérations professionnelles ;
- Ouvrir la possibilité à tout établissement ou service disposant d'une autorisation d'activité sociale ou médico-sociale dans le **champ personnes âgées ou personnes handicapées** d'intégrer le groupement.

La vie du Groupement en 2023 :

En 2023, les rencontres entre les membres ont été riches et nombreuses.

Deux Assemblées générales ont été convoquées en 2023.

L'Assemblée générale du 25 mai 2023 dont l'ordre du jour était le suivant :

I – Délibérations :

- a) Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 29 novembre 2022
- b) Election des membres du Comité stratégique
- c) Rapport d'activité 2022
- d) Décision modificative de crédits 2023 n°1
- e) Indemnité de l'Agent comptable

II – Points divers :

- a) Retour sur le séminaire organisé avec la FNADEPA 29 le 4 mai 2023
- b) Démarche qualité et gestion des risques : Céline BRILLANT et Chrystèle DENOUAL-BOLZER
- c) Grappe numérique ESMS : Marlène GONCALVES et Céline BRILLANT
- d) Cahier des charges commun relatif à l'évaluation de la qualité : Mounir BELHAFIANE
- e) Laboratoire d'idées : Arnaud RANNOU et Aline BUREL
- f) AAC 2023 : actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus
- g) Groupe de travail régional des acheteurs en EHPAD : Mounir BELHAFIANE

III – Questions diverses

A cette occasion, les trois postes vacants du Comité stratégique du Groupement ont été pourvus : Florence CLAUDIC (CCAS de Concarneau) en qualité de représentante suppléante des Résidence Autonomie, Pascale CREIS (Association Sainte Bernadette) en qualité de représentante suppléante du secteur privé à but non lucratif, Christelle OMNES (CIAS Quimper Bretagne Occidentale) en qualité de représentante suppléante de la fonction publique territoriale.

L'Assemblée générale du 28 novembre 2023 dont l'ordre du jour était le suivant :

I – Avis

- a) Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 25 mai 2023 (Pièce jointe n°1)
- b) Adhésion d'un nouveau membre (Pièce jointe n°2)
- c) Décision modificative liée au programme ESMS numérique (Pièce jointe n°3)
- d) Approbation budget prévisionnel 2024 (Pièce jointe n°4)

II – Informations/Points Divers

- a) Présentation du projet e-learning intégration des nouveaux agents – Julien BRUNET, Administrateur du GCSMS Comète

- b) Démarche qualité et gestion des risques au sein du Groupement – Céline BRILLANT et Chrystèle DENOUAL-BOLZER, référentes qualité
 - c) Grappe ESMS numérique - Céline BRILLANT et Marlène GONÇALVES, référentes numérique
 - d) Appel à candidature « Actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, résidant dans le Finistère » – Mounir BELHAFIANE
 - e) Groupe de travail « Finances » FNADEPA/GCSMS – Mounir BELHAFIANE
 - f) Lettre d'engagement – Réflexions face aux tensions RH - Arnaud RANNOU
 - g) Espace de Réflexion Ethique de Cornouaille (EREC) – Mounir BELHAFIANE
 - h) Espace numérique de ressources partagées – Céline BRILLANT
 - i) Dates Assemblée Générale 2024
- III – Questions diverses

Le Bureau du Groupement s'est réuni cinq fois en 2023. Le Comité stratégique du Groupement, chargé de préparer les réunions de l'Assemblée générale (programme annuel, rapport d'activité, budget prévisionnel) et de traiter toute question relative au fonctionnement général du Groupement, a été réuni à 4 reprises, les comptes rendus des échanges diffusés à l'ensemble des membres.

Les rencontres entre les GCSMS bretons se sont poursuivies en 2024 avec deux journées, l'une le 8 juin 2023 à Concarneau et l'autre le 24 novembre 2023 à Questembert.

Le GCSMS a également participé à la première rencontre nationale des GCSMS organisée au Ministère de la Santé, le 4 décembre 2023, avec une intervention lors de la table ronde sur la dynamique des GCSMS bretons.

Feuille de route et projets 2023 :



Poursuite des formations mutualisées « Résident traceur » et mise en place de formations qualité mutualisées avec le CAPPBS Bretagne

Afin de fédérer une démarche qualité au sein du GCSMS, des référents qualité ont été désignés au sein des établissements. En partenariat avec le CAPPBS Bretagne, les deux référents de cette thématique ont proposé, en 2023, un cycle de formation ayant pour objet la gestion des événements indésirables, le pilotage de la démarche d'évaluation et la démarche qualité et gestion des risques au quotidien.

Ce cycle de formation sera à nouveau proposé en 2024.



Faciliter les échanges entre les Responsables / Référents qualité des établissements membres (cartographie des outils, comité utilisateurs AGEVAL)

Une démarche qualité auprès des directions et collaborateurs en charge de cette thématique a été impulsée au sein du GCSMS. Le 24 novembre 2023, une journée qualité a été proposée à l'ensemble des membres/référents qualité afin de favoriser l'interconnaissance, et constituer un réseau au sein du Groupement. Des besoins ont été recensés, des retours d'expérience sur les démarches d'évaluation partagés entre les membres. Des auto-évaluations entre membres ont également été réalisées.

Le 30 janvier 2024, une journée spécifique à l'identito-vigilance sera proposée en lien avec le CAPPBS Bretagne et le Groupement régional e-santé Bretagne.



Cahier des charges pour mise en concurrence mutualisée des organismes d'évaluation accrédités (regroupement par année en fonction du calendrier des évaluations)

En 2023, quatre membres du Groupement concernés par l'évaluation ont travaillé à la rédaction d'un cahier des charges commun pour l'achat de la prestation « évaluation qualité ESMS ». La

publication du marché a été effectuée et une mise en concurrence assurée avec une vigilance sur la nécessité d'accréditation et d'habilitation de l'organisme retenu. Le prestataire a été choisi et l'évaluation programmée avant le 30 juin 2024.

La trame du cahier des charges pourra être partagée pour les membres du Groupement concernés par l'évaluation en 2024 et qui souhaitent s'associer pour cette mise en concurrence.



Déclinaison d'une feuille de route numérique pluriannuelle (comité utilisateurs TITAN)

Dans le cadre de l'appel à projet 2023-Programme ESMS numérique lancé par l'ARS Bretagne, 18 membres du GCSMS représentant les trois statuts se sont constitués en grappe et ont déposé un dossier le 30 mai 2023. Deux référentes portent le projet.

Le projet a été retenu par l'ARS et une enveloppe de 466 000 euros a été notifiée au GCSMS le 17 juillet 2023. Un comité de pilotage, en lien avec l'ARS Bretagne et le Groupement régional e-santé Bretagne, a été constitué afin de suivre le déploiement du projet et un système de gouvernance mis en place. Les membres se sont réunis le 12 octobre 2023 afin de définir les modalités de répartition des crédits alloués : Les crédits serviront ainsi à l'acquisition du logiciel et de matériels et une partie de cette enveloppe sera affectée au recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le lancement de la grappe a été officiellement acté lors d'une réunion, en présence des acteurs publics, le 20 novembre 2023. Suite au recensement des besoins des membres de la grappe, une procédure de marché public d'achat pour le recours à une AMOA a été organisée en décembre 2023. Les candidatures seront examinées début 2024 : le prestataire retenu aura notamment pour mission l'organisation de la mise en concurrence des éditeurs.

Le développement de ces nouveaux outils permettra d'améliorer les conditions de séjours des personnes accueillies et les conditions de travail des professionnels.

La création d'un comité utilisateurs est prévue avec les membres de la grappe dans un premier temps et une ouverture à l'ensemble des membres du Groupement dans un deuxième temps.

La fin de déploiement du projet est attendue pour le 31 décembre 2025.



Participation au Comité de suivi Attractivité des métiers en tension secteur social et médico-social

Un Plan Attractivité des métiers a été présenté et un comité de suivi, au sein duquel le Groupement est représenté, a été mis en place en 2023. Un séminaire a été organisé le 6 juin et un groupe de travail sur le tutorat a été réuni à plusieurs reprises.



Mission « Laïcité – Egalité » mutualisée entre les membres du Groupement intéressés

Suite à la parution de textes imposants la désignation d'un référent laïcité dans les établissements de la fonction publique, la mutualisation de cette fonction entre les membres du GCSMS est apparue limitée et le projet n'a pas été poursuivi.



Améliorer la visibilité du Groupement

Le GCSMS Part'Âge dispose d'une page dédiée sur le site internet de l'EHPAD Les Collines Bleues. L'ensemble des documents relatifs à la vie et l'actualité du Groupement y est disponible. De nombreux membres ont également indiqué sur leur site internet leur appartenance au Groupement. Des posts sur les réseaux sociaux sont fréquemment écrits.



Organisation du Séminaire « Bien être des résidents, Bien être des professionnels » avec la FNADEPA 29 le jeudi 4 mai 2023

Le GCSMS Part'Âge a participé à l'organisation du séminaire de la FNADEPA 29 qui s'est déroulé le 4 mai 2023, au Parc des expositions de Quimper. Il avait pour fil conducteur la valorisation des actions des professionnels des établissements, avec pour thème « Bien-être des résidents, bien-être des professionnels : retours d'expériences des établissements et services ». Près de 170 professionnels des EHPAD, Résidences autonomie et Services à domicile y ont participé

toutes filières confondues (direction, encadrement, soignants et non soignants). Quarante fournisseurs étaient également présents. Les interventions des professionnels présentant leurs actions ont été pertinentes et l'ambassade du Danemark a pu présenter le challenge du Grand Âge en partenariat avec la FNADEPA.

L'Atelier de co-développement ou Laboratoire d'idées : lieu de partage des préoccupations, recherche de solutions innovantes, valoriser l'intelligence collective...

Les réflexions autour d'un atelier de co-développement ou Laboratoire d'idées consistant en un lieu de partage des préoccupations, de recherche de solutions innovantes, de valorisation de l'intelligence collective n'ont pu être initiées en 2023.

Créer un Espace de rencontre des Résidences autonomie

L'espace de rencontre des Résidences autonomie n'a pas été créé en 2023. Le projet sera porté en 2024.

Le GCSMS a participé aux travaux en cours sur le territoire en 2023 : CLS de Cornouaille et projet médico-soignant partagé 2023-2027 de l'Union hospitalière de Cornouaille.

Différents projets non-inscrits sur la feuille de route ont également été menés :

Groupe régional des acheteurs en EHPAD

En 2023, le GCSMS a participé au groupe régional des acheteurs en EHPAD animé par le Directeur du GCS Achats Santé Bretagne, avec la volonté d'étoffer l'offre médicosociale (matériel biomédical, hébergement, hôtellerie...).

Réseau ANFH des EHPAD Bretons :

Le Groupement a été sollicité pour participer au réseau ANFH des EHPAD Bretons dédié aux EHPAD, dont l'objet est d'améliorer la connaissance des dispositifs de formation (remise à niveau AS, VAE collective...). L'ouverture de ce réseau aux établissements relevant de la fonction publique territoriale est envisagée et la réalisation de cahiers des charges communs (ANFH et CNFPT) de formations en cours de réflexion.

Groupe de travail « Finances » FNADEPA/GCSMS

Un Groupe de travail « Finances » a été mis en place par la FNADEPA 29 associant les deux GCSMS du Finistère : Comète et Part'Âge. Ces réunions ont permis d'échanger sur des pistes d'amélioration et de travailler de manière objective sur les ratios d'encadrement en établissements.

Lettre d'engagement – Réflexions face aux tensions RH

Devant le constat des difficultés en ressources humaines auxquelles sont confrontés les membres, la rédaction d'une lettre d'engagement identifiant les actions ou les pratiques qui pourraient être mises en œuvre collectivement afin de limiter l'instabilité RH a été actée (recours à l'intérim, CDD refusant un CDI...). Des propositions d'actions devront être identifiées par les membres en 2024.

Espace numérique des ressources partagées

Le besoin de partage de ressources et d'informations entre les membres a été identifié. Le Groupement a décidé de se rapprocher du Groupement régional e-santé Bretagne et de leur outil sécurisé : l'espace collaboratif partagé.

Espace de réflexion éthique de Cornouaille

Le Groupement participe aux instances de l'espace de réflexion éthique de Cornouaille depuis sa mise en place. En 2023, le GCSMS a été sollicité pour co-porter le dispositif. L'éthique fait partie des objectifs du GCSMS, avec une référente, depuis la réflexion relative à la création du Groupement en 2020. L'éthique est également une thématique importante des évaluations et du PRS. Ce co-portage a été validé par les membres permettant ainsi à l'ensemble des professionnels de Groupement de se saisir de cet espace. Le projet sera affiné et poursuivi en 2024.

AAC 2023 « Actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, résidant dans le Finistère »

Le GCSMS Part'Âge a également été retenu dans le cadre de l'appel à candidature « Actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, résidant dans le Finistère ». Sur les 6 dossiers déposés, 5 ont été retenus pour une somme totale allouée de 241 000€. Cette enveloppe se décompose de la façon suivante :

-  « Yoga sur chaise » : 62 000 euros
-  « Se promener autrement » : 10 000 euros
-  « Épicerie et bistro solidaire » : 47 000 euros
-  « Développement de la médiation animale » : 68 000 euros
-  « Projet Vélo et Gym » : 54 000 euros

Un comité de suivi du projet se réunira en janvier 2024 pour déterminer les modalités d'affectation des crédits alloués entre les établissements associés conformément aux dossiers déposés.

Enfin, suite à un échange avec Gérontonews, les membres vont bénéficier d'un essai à l'abonnement proposé par cet éditeur.

Projets identifiés pour 2024 – feuille de route à construire avec le Comité stratégique du Groupement :

-  Suivi de l'AAP ESMS Numérique
-  Démarche d'amélioration continue de la qualité (Faciliter les échanges entre les Responsables / Référents qualité des établissements membres : cartographie des outils, comité utilisateurs AGEVAL)
-  Rédaction d'une lettre d'engagement/charte identifiant les actions ou les pratiques qui pourraient être mises en œuvre collectivement afin de limiter l'instabilité RH subie par les établissements
-  Participation au Comité de suivi Attractivité des métiers en tension secteur social et médico-social
-  Mise en place d'un espace collaboratif de ressources partagées via le Groupement régional e-santé Bretagne
-  Améliorer la visibilité du Groupement
-  Co-portage de l'Espace de réflexion éthique de Cornouaille avec Appui Santé en Cornouaille
-  Faire vivre un Espace de rencontre des Résidences autonomie
-  Réforme des SAD

 Suivi de l'AAP Prévention de la perte d'autonomie par la Conférence des financeurs : 5 dossiers / 6 retenus Coordonnateurs de projet

 Séminaire 2025 en lien avec la FNADEPA29 (A confirmer)